

Grand duc d'Europe (Bubo bubo)

Bilan de la saison 2024/2025 (1^{ier} octobre 2024 – 30 septembre 2025) - Drôme

➤ Introduction

Un suivi à long terme de l'espèce permet de mieux connaître les évolutions : nombre de couples, répartition, reproduction et productivité.

Cela permet aussi de connaître et protéger les sites de reproduction si besoin.

Ce bilan est réalisé grâce aux bénévoles et professionnels qui transmettent leurs données sur le site www.faune-aura.org ou via NaturaList ou directement aux animateurs du réseau.

Ce bilan est ensuite transmis au réseau national. Nous participons ainsi à l'amélioration de la connaissance du plus grand rapace nocturne sur le plan national.

Merci à toutes les personnes qui participent à ce suivi.

En 2025 nous n'avons pas organisé de prospection collective. Les données proviennent d'au minimum 213 écoutes crépusculaires.

Un seul cas de mortalité a été signalé.

➤ Résultats du suivi

Diois :

Depuis 2022 le suivi sur ce secteur s'est intensifié. La nidification sur le site de Ste Croix a été prouvée en 2025 avec deux jeunes à l'envol.

5 mâles chanteurs ont été entendus sur les communes de Lesches, Barsac, Boulc, Die et St Julien en Quint.

1 couple a été contacté sur Lus la Croix Haute.

Royans :

Une reproduction avec 2 jeunes à l'envol sur la commune de Ste Eulalie.

Un couple toujours présent sur St André mais sans reproduction cette année.

1 mâle chanteur présent sur Oriol (en novembre puis disparu ensuite) et 1 mâle sur St Nazaire.

Les sites sont bien suivis. La situation du site d'Oriol reste un mystère. La reproduction était régulière sur ce site jusqu'en 2022. Il faudra continuer la surveillance.

Monts du Matin :

16 sites connus et contrôlés dont 12 sites occupés (1 mâle chanteur – 6 couples sans preuve de reproduction – 5 couples reproducteurs avec 8 jeunes minimum au total). Le secteur s'étend de la Baume d'Hostun à Vaunavey-la Rochette et bénéficie d'un suivi assez régulier. Cependant les aires ne sont pas forcément visibles. Il a manqué de visites en fin de printemps pour chercher à entendre chuintier les jeunes.

Gervanne :

Les 2 sites connus sont occupés par un couple chacun mais sans preuve de reproduction.

Drôme des collines :

6 sites ont été contrôlés dont 5 étaient occupés (3 mâles chanteurs et 2 couples). Le couple de Peyrins-Romans est bien suivi mais le site de nidification n'est pas visible. Là encore il faudra poursuivre les écoutes en fin de printemps pour espérer entendre des jeunes.

Forêt de Saou :

1 site bien suivi par le département et occupé par un couple qui ne s'est pas reproduit cette année.

Plaine de Valence :

1 site sur Alixan bénéficie d'un contrat de gestion avec un salarié LPO. Ce site, bien suivi, a accueilli un mâle chanteur. Pas de reproduction cette année.

3 autres sites sont occupés par un mâle chanteur.

Val de Drôme :

8 sites ont bénéficié d'un contrôle hivernal (Aouste-sur-Sye, Aubenasson, Chabrillan, Divajeu, Eurre, Pont de Barret, Parasol et Puy St Martin). 7 sont occupés par un mâle chanteur et 1 est occupé par un couple.

Baronnies :

12 sites ont été contrôlés, 8 se sont avérés occupés par un individu et 3 par un couple sans preuve de reproduction. Un couple s'est reproduit donnant naissance à 2 poussins. Malheureusement ces poussins ont été victimes de chutes qui ont coûté la vie à au moins un des deux poussins.

Drôme provençale :

7 sites ont été contrôlés dont 6 étaient occupés par un mâle chanteur.

Total : 67 sites contrôlés - 61 sites occupés – 36 mâles chanteurs et 25 couples ont été contactés dont 8 couples ont été notés reproducteurs avec 13 jeunes.

Productivité : 1,6 jeune/couple producteur.

➤ Discussion

Quasiment tout le département de la Drôme est propice pour le grand-duc avec deux secteurs particulièrement attractifs : les Baronnies et les Monts du Matin. Le suivi initié en 2022 sur le Diois où il n'y avait pas de données récentes, commence à porter ses fruits avec 7 sites occupés cette année. Le suivi est correct sur une dizaine de sites. Les autres ne bénéficient que d'une ou deux visites hivernales d'où le nombre réduit de reproductions avérées. Nous n'avons pas constaté de dérangement qui aurait pu compromettre une reproduction. Les nichées n'ont jamais dépassé 2 poussins.

Merci à Rémi Métais, salarié LPO, qui pilote le suivi sur les monts du Matin et le programme Biodivsport. Merci à tous les bénévoles, salariés LPO ou CD26 et à tous les naturalistes qui transmettent leurs données sur faune-aura.

Sylvie Frachet, coordinatrice bénévole DT 26/07

sylvie.frachet@lpo.fr